



ALERTE CONFÉRENCE DE PRESSE

Organisée le 10 juillet 2012 par FBF (France Bois Forêt) et FBIE (France Bois Industries Entreprises) à 9h30 au 10, avenue de Saint-Mandé - 75012 PARIS

Un projet Forêt-Bois pour la France

La filière Forêt-Bois propose aujourd'hui son projet stratégique pour la France. Ses actions à visée écologique et économique, envisagées pour les 10 ans à venir, sont le fruit du travail d'une filière totalement unie, représentée conjointement par les deux Interprofessions que sont France Bois Forêt et France Bois Industries Entreprises, porte-paroles de la production forestière et acteurs de la valorisation du bois.

L'ensemble de la filière souhaite alerter les Pouvoirs Publics sur le rôle qu'elle peut jouer dans **l'atténuation du changement climatique**. En adaptant la forêt à ce même changement (16 millions d'hectares de forêt, soit 28 % du territoire métropolitain) tout en préservant la biodiversité et les services éco-systémiques, la filière bois sera acteur du **développement de l'économie française et des emplois industriels sur le territoire national**. Rappelons que l'ensemble de l'activité représente aujourd'hui un tissu de PME de 440 000 emplois, pour un chiffre d'affaires de 60 milliards d'euros.

La forêt et le matériau bois ont des impacts vertueux sur la lutte contre le changement climatique. Particulièrement précieux pour l'environnement, ils stockent le carbone atmosphérique et se substituent, de surcroît, aux matériaux énergivores et aux énergies fossiles. **À l'heure actuelle, la filière contribue à séquestrer et à prévenir les émissions de CO₂ à hauteur de 22 % des émissions totales de carbone en France. Les actions définies dans son projet lui permettront de faire passer cette proportion à 30 %.** Une démarche à privilégier car sans gestion durable de la forêt française, le puits carbone forestier pourrait disparaître dès 2040* ! Dès lors, la filière s'engage dans un développement dynamique de la ressource forestière conduisant à une augmentation de l'utilisation des produits bois (construction, ameublement, pâte, emballage...). Avec, à la clé, la création de plus de 25 000 emplois, de la valeur ajoutée, et la réduction significative du déficit commercial de la France.

Le projet Forêt-Bois pour la France prévoit des actions précises pour :

- **Adapter la forêt au changement climatique** tout en développant une ressource de bois de qualité (renouvellement de la forêt, mobilisation du bois, R&D),
- **Valoriser davantage la ressource nationale en bois** (hiérarchie des usages du bois, utilisation du bois dans la construction, de la chimie verte, des biomatériaux et du bois énergie),
- **Améliorer la compétitivité des entreprises de la filière** (capacité d'investissement, innovation, promotion).

Ces propositions permettront de mettre en place des mesures d'intérêt général et des investissements d'avenir portés par la Profession, pouvant bénéficier du Fonds Forestier Stratégique Carbone (FFSC) à créer. Elles répondent aux actions visées par la directive européenne (adaptation au changement climatique, piégeage du carbone par la sylviculture, développement des énergies renouvelables, amélioration de l'efficacité énergétique et de l'isolation) comme devant bénéficier des fonds issus de la mise aux enchères des quotas carbone à partir du 1^{er} janvier 2013.

Le projet Forêt-Bois sera présenté dans les prochains jours au gouvernement, aux parlementaires et aux administrations. Il est le gage d'avenir de toute la filière, de sa légitimité en matière d'atténuation du changement climatique et de sa capacité de création d'emplois durables sur l'ensemble du territoire national.

**Sources INRA*

**Une conférence de presse se tiendra le 10 juillet 2012 à 9h30
au 10, avenue de Saint-Mandé - 75012 PARIS.**

**Le président de FBF Jean Pierre MICHEL
Le président de FBIE Luc CHARMASSON**